

LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME, UN INSTRUMENT VIVANT

Conférence internationale à l'occasion du 75^e anniversaire de la Convention

14 mars 2025

Amphithéâtre Eisenmann, Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

PROGRAMME

9:00 – 9:30 Allocution de bienvenue

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Doyenne de la Faculté de droit

Marko Bošnjak, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Sébastien Touzé, Directeur de la Fondation René Cassin

Peggy Ducoulombier, Directrice adjointe de l'IRCM

9:30 – 10:40 Panel 1

La Convention européenne des droits de l'homme, un instrument juridique international

Modératrice : **Ivana Jelić**, Vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

Intervenant : **Dapo Akande**, Professeur de droit international public (Chaire Chichele), Faculté de droit, Université d'Oxford, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies

Le point de vue d'un universitaire : **Ledi Bianku**, Professeur associé, Université de Strasbourg, Ancien juge de la Cour européenne des droits de l'homme

Le point de vue d'un juge : **Mykola Gnatovskyy**, Juge de la Cour européenne des droits de l'homme

Session questions-réponses

10:40 – 10:50 Pause

10:50 – 12:00 Panel 2

Les limites de la doctrine de l'instrument vivant

Modératrice : **Florence Benoît-Rohmer**, Professeur émérite, Université de Strasbourg

Intervenante : **Helen Keller**, Titulaire de la chaire de droit public, droit européen et droit international public de l'Université de Zurich, Ancienne juge de la Cour européenne des droits de l'homme

Le point de vue d'une universitaire : **Peggy Ducoulombier**, Professeur, Université de Strasbourg

Le point de vue d'un juge : **Darian Pavli**, Juge de la Cour européenne des droits de l'homme

Session questions-réponses

12:00 – 12:30 Conclusion

Emmanuel Decaux, Président de la Fondation René Cassin

Patrick Wachsmann, Professeur émérite, Université de Strasbourg